

# Contact

Le magazine trimestriel d'information du Conseil général du Lot



N°71

# lotois



## COLLÈGES

La rentrée  
de A à Z

ÉDITION SPÉCIALE

# Mon Département, j'y tiens !

*Je signe la pétition*

# Portrait d'agent

Agent au sein de la direction des Bâtiments et des Moyens généraux (DBMG), Sylvie Souchon s'occupe de l'élaboration et du suivi des marchés publics en matière de travaux sur les bâtiments du Conseil général : collèges, centres médico-sociaux (CMS), centres d'exploitation des routes... Elle intervient en collaboration avec les techniciens de sa direction.

Un marché bien établi, c'est de l'argent économisé pour la collectivité, de la rapidité dans l'exécution des travaux, un produit final de qualité, des entreprises et des usagers satisfaits. Un travail de l'ombre d'une réelle importance.

Sylvie  
Souchon  
42 ans  
gestionnaire  
de marchés publics

Le Conseil général du Lot  
plus proche de vous,  
plus solidaire

**LOT**  
CONSEIL GÉNÉRAL

# éditorial

**Gérard Miquel**  
Président  
du Conseil  
général du Lot



*Les jeunes sont notre avenir.  
Notre engagement  
contribue à leur  
épanouissement, pour que  
les "années collège" soient  
le socle de leur réussite.*

Le 3 septembre, la cloche de la rentrée scolaire a sonné pour les quelque 6200 collégiens du département. Parmi les compétences du Conseil général, les collèges constituent une responsabilité toute particulière : nous avons à cœur d'offrir à ces jeunes la possibilité d'étudier dans les meilleures conditions, dans des établissements modernes, sûrs et performants. Ainsi, chaque année, le Département consacre un budget conséquent pour mettre à niveau et rénover les 20 établissements répartis sur notre territoire. J'ai d'ailleurs pu me rendre compte de l'importance de ces investissements lors de la visite que j'ai effectuée au collège de Prayssac, le jour de la rentrée.

Au-delà de cet effort d'investissement soutenu, notre action en faveur de nos enfants se décline au travers de la modernisation des outils informatiques, du soutien aux projets culturels, de la

gratuité des transports scolaires, de la vitalité du "Conseil général jeunes", assemblée de collégiens dont nombre de propositions ont été concrétisées par leurs aînés, ou encore de l'opération Cyclo-Moto Lot, destinée à sensibiliser les élèves de 5<sup>e</sup> à la conduite des deux-roues. Cette action exemplaire de sécurité routière a d'ailleurs été récemment saluée par une récompense nationale.

Les jeunes sont notre avenir. Notre engagement contribue à leur épanouissement, pour que les "années collège" soient le socle de leur réussite.

Mais demain, le Conseil général pourra-t-il encore s'investir dans ce domaine, comme dans tant d'autres, si la menace d'étranglement financier des Départements se concrétise ? Espérons que le bon sens l'emportera dans les débats parlementaires à venir afin de préserver l'identité et la force des Départements. ■

## sommaire



Rentrée scolaire, lire page 10  
(photo collège de Prayssac)

### Le Conseil général et vous

- 4 **PAROLES DE LOTOIS**
- 5 **CONSEILS DE TILT**
- 6 **AVENIR DES COLLECTIVITÉS**  
Réformer, oui mais...
- 8 **ROUTES**  
Concertation au nord
- 12 **SÉCURITÉ**  
Les pompiers se modernisent
- 14 **VISITE**  
Le canton de Gourdon
- 15 **CONSEIL GÉNÉRAL**  
Dernières décisions
- 16 **PATRIMOINE**  
Aides à la restauration
- 18 **BIBLIOTHÈQUES**  
Livre cadeau pour les tout-petits

### Dossier Insertion

- 20 **LOT INSERTION SERVICES**  
Passerelle vers l'emploi
- 22 **RSA**  
Quel accompagnement ?
- 24 **MOBILITÉ**  
Prêt de véhicules
- 25 **BÂTIMENT**  
Chantier école à Cuzals

### Expression démocratique

- 26 **GROUPES POLITIQUES**

### Le Lot et vous

- 27 **SPORT**  
Fête à Gourdon
- 28 **HEUREUX D'ÊTRE LOTOIS**  
Christian Delpech
- 30 **AGENDA**

**Contact lotois est un magazine édité par le Conseil général du Lot et diffusé gratuitement.** Directeur de la publication : Willy Luis, directeur général des Services du Département. Rédaction et coordination du magazine : service Communication. Responsable de la rédaction : Jean-Louis Barrère. Rédacteurs : Jérôme Poupon, Isabelle Garrigou. Photos : Nelly Blaya. Coordination : Catherine Vinau. Création et mise en page : Ogham. Impression : Fabrègue imprimeur. Distribution : La Poste. Tirage : 85 000 exemplaires. Contact lotois : Avenue de l'Europe-Regourd, BP 291 46005 Cahors cedex 9 - Tél. 05 65 53 41 27. E-mail : communication@cg46.fr - Internet : www.lot.fr. Dépôt légal : octobre 2009. ISSN : 1147 - 9000

**Afin de préserver l'environnement, Contact lotois est imprimé sur du papier 100 % recyclé ayant obtenu le label Ange bleu n° d'agrément RAL UZ-14 par une imprimerie certifiée**



# paroles de Lotois

Où est l'accompagnateur ?

**"Mes enfants bénéficient du transport scolaire, sur le trajet Carluçet - Gramat. Quelle ne fut pas ma surprise (et celle d'autres parents) lorsque nous avons constaté qu'il n'y avait pas d'accompagnateur dans le bus. Pourriez-vous me dire ce qu'il en est."**

E. C. (Carluçet)



Rappelons tout d'abord qu'aucune disposition réglementaire n'oblige le Conseil général, en charge des transports scolaires dans le département, d'engager des accompa-

gnateurs pour encadrer les 12000 élèves transportés (de la maternelle au lycée). Or, dans le Lot, le Conseil général a fait le choix d'assurer, à travers la présence d'un accompagnateur, la sécurité des élèves dans les véhicules de plus de 9 places, à partir de l'inscription de quatre élèves scolarisés en maternelle et donc âgés de moins de 6 ans.

Sur le trajet Carluçet - Gramat, l'accompagnatrice en poste l'année dernière a souhaité changer d'affectation. Le Conseil général a donc, comme il est d'usage, contacté la mairie pour trouver un remplaçant, ce qui prend un peu de temps.

État civil sur Internet

**"Pourriez vous me renseigner sur la date de mise en ligne sur Internet des actes civils anciens"**

A. G. (Saint-Médard-en-Jalles, 33)

Les registres numérisés de l'état civil du XIX<sup>e</sup> siècle devraient être mis en ligne sur Internet courant 2010 par les Archives départementales du Lot, service du Conseil général. En ce qui concerne les registres paroissiaux (collection versée par le greffe), ils sont actuellement en cours de numérisation. Ils devraient être mis en ligne, canton par canton, au fur et à mesure courant 2010 également (actuellement, les numérisations des registres des cantons de Gramat, Catus, Martel et Bretenoux sont effectuées).

## + d'infos

Archives départementales du Lot, rue des Cadourques à Cahors.  
Tél. 05 65 20 80 40 (et à partir de novembre, 05 65 53 39 00).

Bateaux et eaux usées



Cuzals, le rêve

**"Je voudrais remercier plus spécialement le musée de Cuzals, que j'ai visité le 8 juillet, pour toutes ces belles machines et métiers d'autrefois qui sont présentés. Quelle émotion, cela m'a rappelé un grand moment de ma jeunesse. Merci d'avoir préservé cette histoire pour nos enfants. Et merci au jeune boulanger de nous avoir fait rêver, avec ce bon goût de pain fait à l'ancienne."**

Silverio Giuliani (Lys-Lez-Lannoy, 59)



## conseils de Tilt

### Où puis-je emprunter une œuvre d'art ?

Vous pouvez emprunter une œuvre d'art contemporain auprès de l'artothèque départementale du Lot. C'est aussi simple que d'emprunter un livre dans une bibliothèque. Le Conseil général du Lot met à disposition des adhérents de l'artothèque près de 450 œuvres (estampes, photographies, dessins...) représentatives de la création artistique des cinquante dernières années. Une manière de faciliter le rapport du public avec l'art contemporain.

**Les œuvres peuvent être prêtées aux particuliers, à des entreprises, à des écoles, à des collectivités ou à des associations.**

**Trois lieux** de rendez-vous (en présence d'un médiateur qui peut aider les adhérents dans leurs choix):

- **À Cahors**, place Chapou, galerie de l'artothèque (dans les bâtiments du Conseil général): tous les lundis après-midi 14 h - 18 h et le premier mercredi après-midi du mois 14 h 30 - 18 h. Sur place, les œuvres de l'artothèque sont exposées.
- **À Cajarc**, Maison des arts: rendez-vous le troisième jeudi du mois et le quatrième mercredi du mois 10 h - 12 h et 13 h - 18 h.
- **À Gramat**, médiathèque municipale: rendez-vous le deuxième mercredi du mois 14 h - 17 h.

Le tarif d'abonnement pour les particuliers est de 50 € par an, pour l'emprunt de deux œuvres tous les deux mois; un tarif spécial est réservé aux personnes bénéficiaires de minima sociaux.

#### Pour tous renseignements :

05 65 53 40 45 / 05 65 53 43 81  
artothèque@cgl46.fr

**"J'habite depuis quelques années dans le Lot. Comme chaque année je me baigne dans le Lot près de Saint-Cirq-Lapopie. Les bateaux touristiques sont de plus en plus nombreux. Je voudrais savoir où les passagers déversent leurs eaux usées et le contenu des toilettes."**

**Ulrike Schneider** (Sabadel-Lauzès)

À ce jour la quasi-totalité des eaux usées produites par les bateaux habitables circulant sur le Lot sont encore déversées directement à la rivière.

Le Conseil général mène depuis plusieurs années, aux côtés des collectivités riveraines, de l'Agence de l'eau et de l'Entente Lot une importante politique de reconquête de la bonne qualité bactériologique des eaux. Ont notamment été réalisés d'importants travaux d'assainissement des eaux usées des communes riveraines dont la récente construction de la station d'épuration de Saint-Cirq-Lapopie ou encore celles de Cénevières, Tour-de-Faure et Bouziès... Aujourd'hui la qualité de l'eau s'est nettement améliorée, ce qui par exemple a permis d'ouvrir l'espace de baignade Cahors-Plage.

Afin de poursuivre cette amélioration de la qualité des eaux, il est indispensable de supprimer tout rejet direct à la rivière

d'eaux usées brutes quelle que soit leur origine et ce d'autant plus que l'objectif est de disposer d'une rivière où la baignade soit en tous lieux possible.

C'est la raison pour laquelle la Chambre de commerce et d'industrie du Lot, avec le concours de l'Agence de l'eau Adour Garonne et des collectivités, a mis en service des installations de dépôtage sur les ports de Douelle, Cahors et Bouziès permettant aux bateaux d'évacuer leurs eaux usées vers les stations d'épuration communales. Cela suppose bien entendu que chaque bateau soit équipé d'un réservoir de stockage de ses eaux usées, ce qui devrait se généraliser assez rapidement, d'une part en raison des nouvelles obligations réglementaires, d'autre part suite à la prise de conscience de bon nombre des professionnels concernés et des préoccupations environnementales croissantes de leur clientèle.



l'année, les groupes (scolaires, centres aérés, etc.) ont la possibilité de venir visiter le site ou d'y organiser un séjour.

## + d'infos

Cuzals, musée du Lot,  
à Sauliac-sur-Célé.  
Tél. 05 65 31 36 43

Cuzals, musée du Lot à Sauliac-sur-Célé, offre effectivement la possibilité de découvrir l'histoire rurale et agricole du Lot. De quoi séduire les visiteurs. Fermes, expositions, ateliers et animaux: ce lieu de mémoire est une encyclopédie des cultures et des savoir-faire, avec de nombreuses animations mises en place durant la saison d'ouverture. Le musée a fermé ses portes fin septembre et rouvrira en mai prochain. Mais durant toute

## INTERVIEW

# « Réformer oui, mais pas n'importe comment ! »

**Gérard Miquel, président du Conseil général du Lot, réagit à l'avenir incertain des collectivités locales.**

**1. Le gouvernement va soumettre à l'examen des députés et sénateurs un projet qui bouleverse la place des collectivités locales dans le paysage institutionnel. Quelle est votre position sur ce texte ?**

Par conviction et par tempérament, je suis un fervent partisan de la réforme. Mon engagement d'élu s'est toujours nourri de cette volonté réformatrice qui est au cœur de l'idéal de ma famille politique.

Je crois profondément que la réforme n'a de sens que si elle est synonyme de progrès. Or, ce n'est pas le cas aujourd'hui. En effet, le projet du gouvernement vise clairement à désarticuler les capacités d'action des collectivités plutôt qu'à améliorer l'efficacité générale du dispositif.

Le danger est réel. L'étranglement financier et l'interdiction d'exercer certaines compétences menacent à court terme les Conseils généraux. Si le gouvernement devait faire passer en force son projet, le Conseil général serait contraint -demain- de réduire, voire de renoncer, à soutenir les projets du monde associatif et des communes. Il n'aurait également pas d'autre choix que de réviser à la baisse, voire d'abandonner certaines de ses politiques, qu'il s'agisse de ses actions en faveur de l'enfance, des personnes âgées, handicapées, en voie d'insertion, des collèges, des routes, du patrimoine naturel et bâti...



Gérard Miquel :  
« le Conseil général reste, avec les communes, le seul à offrir et développer des services publics de proximité ».

**« La ruralité fera les frais du projet du gouvernement »**

**2. Les missions du Conseil général ont beaucoup évolué depuis les débuts de la décentralisation, il y a plus de 25 ans. Quel sera son rôle demain ?**

Nos sociétés évoluent sans cesse. Nos modes de travail, de déplacement, de communication ont radicalement changé depuis 50 ans.

Face à ces mutations, le rôle des élus consiste, bien sûr, à gérer ce qui fait le quotidien de la vie de la cité (l'entretien de la voirie, l'éclairage public...), mais aussi, et surtout, à anticiper les aménagements permettant de répondre aux attentes nouvelles des habitants. C'est cela la décentralisation.

C'est dans cet esprit que j'ai proposé aux élus lotois de s'engager dans un partenariat avec le Conseil général pour bâtir des schémas de cohérence d'aménagement, d'équipements et de services, avec pour objectif de mieux définir la présence et la



répartition des équipements et des services publics sur nos territoires.

Élus et population, nous dénonçons depuis plusieurs années l'abandon progressif par l'État du monde rural. Force est de constater aujourd'hui que le Conseil général reste, avec les communes, le seul à offrir et développer des services publics de proximité. L'ambition que les élus leur assignent est double : concilier l'efficacité du service avec les solidarités sociales, générationnelles et territoriales. C'est un défi au quotidien.

### 3. L'État a transféré de nombreuses compétences aux Conseils généraux. Pourtant, ils semblent être les premières victimes du projet gouvernemental. Comment analysez-vous cette contradiction ?

Toutes les collectivités sont dans l'œil du cyclone, les Communes, les Régions comme les Départements. Ces derniers ont, de l'avis général, fait la preuve de leur utilité. Et c'est après leur avoir confié de multiples responsabilités que l'État leur retirerait les moyens financiers de les assumer ! C'est incohérent et malhonnête. En fait, je crois qu'une certaine élite parisienne n'a jamais accepté que la gestion des affaires locales revienne aux élus locaux. Elle cherche aujourd'hui à prendre sa revanche. La ruralité en fera les frais. Dans un monde en crise, bouleverser notre mecano institutionnel ne peut pas être une priorité. Il serait plus urgent de s'attaquer à une réforme profonde et durable d'un système économique qui a fait faillite. Personne n'est de trop dans l'effort collectif pour sortir de la crise. Pressurer les collectivités locales pour mieux les étouffer ne contribuera pas à repartir du bon pied. ■

## « La réforme obligerait à reporter l'effort fiscal sur les ménages »

Plusieurs présidents de Conseils généraux et personnalités politiques de tous bords se sont déjà exprimés contre le projet gouvernemental.

**Claudy Lebreton** (président du Conseil général des Côtes-d'Armor, PS, président de l'Association des Départements de France)

« Le président de la République, pour des raisons idéologiques, veut changer l'esprit de la décentralisation pour que demain les collectivités territoriales aient moins de recettes, et moins de pouvoirs pour lever l'impôt ».

**Jean-Pierre Raffarin** (ancien premier ministre, sénateur de la Vienne, UMP)

« Quand l'Etat veut remplacer une responsabilité fiscale par des dotations, il met les collectivités sous tutelle et la décentralisation recule ; pour moi, ce n'est pas acceptable. (...) Je me battraï pour que la décentralisation reste une réponse à la complexité de la société ».

**Martin Malvy** (ancien ministre, président du Conseil régional Midi-Pyrénées, PS, président de l'Association des petites villes de France)

« Le projet gouvernemental constitue une régression considérable de la décentralisation et une atteinte à la libre administration des collectivités locales ».

**Jacques Pélessard** (député du Jura, UMP, président de l'Association des maires de France)

« Actuellement, 51 % des impôts sont supportés par les entreprises et 40 % par les ménages. Avec la réforme, la part des ménages serait portée à 73 % ».

**Arnaud Montebourg** (président du Conseil général de la Saône-et-Loire, PS)

« La réforme de la fiscalité est une opération contre la ruralité ».

**Philippe Marini** (maire de Compiègne, sénateur de l'Oise, UMP)

« Il n'est pas bon de lancer une réforme aussi complexe à une période où l'évolution des rentrées fiscales est énigmatique ».

**Christian Favier** (président du Conseil général du Val-de-Marne, PCF)

« La réforme de la taxe professionnelle, telle que prévue par le gouvernement, obligerait les Départements soit à réduire les services publics, soit à reporter l'effort fiscal en totalité sur les ménages. C'est un véritable scandale ».

**André Vezinhet** (président du Conseil général de l'Hérault, PS)

« Je vois dans ces deux réformes qui risquent de changer le paysage français des incohérences jamais atteintes ».

**Christian Namy** (président du Conseil général de la Meuse, UMP)

« La réforme, telle qu'elle est annoncée, et telle que le gouvernement veut l'imposer en force, est aberrante. »

**Michel Boutant** (président du Conseil général de la Charente, PS)

« La réforme de la taxe professionnelle va vider le Département de sa substance. Et c'est le milieu rural, plus fragile, qui a le plus besoin de proximité, qui va y perdre le plus ».



© photo Marc Salvat



La première réunion s'est tenue à Cressensac en présence (au premier plan) de François Hollande et Gérard Miquel.

## DÉSENCLAVEMENT DU NORD DU LOT

# La concertation en toute transparence



### Le projet pour améliorer la desserte routière vers l'autoroute avance.

C'était une promesse issue des réunions publiques qui se sont tenues à Biars-sur-Cère fin 2008: « *Le désenclavement routier du nord du Lot se fera dans la concertation* », avait assuré Gérard Miquel. La première réunion du comité de suivi de la concertation s'est donc déroulée cet été à Cressensac, en présence de Gérard Miquel, président du Conseil général du Lot, de François Hollande, président du Conseil général de la Corrèze, une nouvelle fois côte à côte pour mener à bien ce projet.

Au programme: l'avancement de l'opération et les modalités de la concertation. Le comité de suivi a acté une démarche de concertation basée sur la coélaboration\* avec la présence d'un garant\*\*.

Les futurs comités de suivi de la concertation seront présidés par Henri Colin (lire page suivante).

#### DES ENJEUX MULTIPLES

L'amélioration de la desserte routière du nord du Lot vers l'autoroute A 20 est une

\* la coélaboration: sur la base du travail réalisé par les bureaux d'études désignés par le Conseil général, les administrations, les communes et leurs groupements, les associations concernées, apportent à chaque étape leurs contributions et débattent des analyses avant validation et passage à l'étape suivante.

\*\* le garant: il veille au respect de l'information du public et au bon déroulement des échanges entre les participants à la concertation.

nécessité. Les enjeux pour ce territoire sont multiples.

À travers ce projet, il s'agit de mieux relier à l'autoroute le bassin de vie et bassin économique de Bretenoux – Biars – Saint-Céré. Ce bassin représente le troisième pôle d'activités du département du Lot et il compte 35 000 habitants soit 20 % de la population lotoise. Il s'agit aussi de prévoir le maillage avec les futurs pôles de développement économique (futur parc d'activités du Haut-Quercy entre Cressensac et Gignac et aéroport de Brive-Souillac), et d'améliorer la vie locale en diminuant les temps de parcours vers l'agglomération de Brive et ses services. Par ailleurs, la desserte de ce secteur touristique important, proche de la rivière Dordogne, et la sécurité routière, en seront confortées.

Au vu des remarques formulées lors de différentes réunions avec les administrations, les périmètres des fuseaux d'étude nord et sud ont été étendus. À l'intérieur de ces fuseaux, les études devront déterminer le meilleur tracé.

D'ici fin 2010, les études d'avant-projet, couplées aux études géotechniques et géologiques, seront réalisées et le fuseau retenu. ■

Henri Colin, président  
du comité de suivi :

## « Favoriser l'écoute mutuelle »

**S**on parcours professionnel est une assurance tous risques pour mener à bien la concertation relative au désenclavement du nord du Lot.

Techniquement, difficile de trouver mieux : Henri Colin, 65 ans, est un ingénieur des Ponts et Chaussées. Du solide. En matière d'expérience, là aussi, difficile de faire plus complet : responsable des services d'urbanisme en Dordogne, directeur de l'Équipement dans le Lot, de base aérienne dans le sud de la France, directeur des services techniques à Marseille avec 4 000 agents sous sa responsabilité, directeur général des Services du Conseil régional de Guadeloupe, inspecteur général territorial, etc. Et ce n'est qu'un très bref résumé d'une belle carrière au service de la fonction publique.

Aujourd'hui, au terme d'une vie professionnelle très riche, Henri Colin est président du PACT du Lot, organisme chargé d'aider les particuliers et les collectivités afin de définir des stratégies en matière d'habitat et de réhabilitation. C'est de bonne grâce que cet amoureux du Lot a



accepté la mission confiée par Gérard Miquel, Président du Conseil général du Lot, et son homologue de la Corrèze, François Hollande.

« *Mon travail ne consistera pas à me prononcer sur tel ou tel projet mais à favoriser, au sein d'un comité, la transparence, l'écoute. Nous sommes là dans une démarche de coopération. La contribution des uns et des autres doit favoriser l'enrichissement du projet. Je vais animer ce comité et porter la plus grande attention au respect mutuel. Pour cela, nous devons instaurer quelques règles de fonctionnement, acceptées par tous. Alors, bien sûr, à l'arrivée, pour le choix final, il y aura forcément des déçus, c'est évident. Mais l'essentiel c'est que chacun puisse comprendre ce choix, le respecter. Désenclaver le nord du Lot participera, j'en suis convaincu, à améliorer le quotidien des habitants, au-delà de l'enjeu économique, aussi important soit-il* », estime Henri Colin. ■

### + d'infos

#### Sur Internet Chaque citoyen pourra apporter sa contribution

La technologie est au service de la coopération du projet de désenclavement du nord du Lot. Ainsi, d'ici la fin du mois, un outil informatique disponible sur [www.lot.fr](http://www.lot.fr) sera en place afin d'offrir un espace d'expression à la population. Chacun pourra indiquer géographiquement les enjeux qu'il lui semble utile d'apporter au débat. Plus qu'un simple forum où chacun peut faire part de ses souhaits et de ses critiques, il a semblé judicieux de permettre aux personnes d'utiliser la cartographie pour mieux se faire entendre, comprendre et mieux cerner les enjeux. La carte du territoire concerné sera découpée en mosaïques de 50 mètres de côté. Sur chaque parcelle, l'utilisateur pourra apporter sa contribution en matière de patrimoine, eau, bruit, faune, flore, etc. Des cartes synthétiques seront alors éditées. Elles contribueront au choix final. Ce même usager, qui se sera préalablement identifié, aura son espace dédié et pourra enrichir et / ou modifier ses précédentes contributions. Il lui sera également proposé de donner son avis sur l'opportunité du projet ainsi que sa préférence en faveur du fuseau nord ou du fuseau sud ou d'une autre solution. Un espace lui permettra d'être informé de l'avancement des études et du déroulement de la concertation mise en œuvre pour cette opération.

### Point de vue

Guy Charazac,  
maire de Condat.



**“En attendant, tous nos projets sont gelés”** « Nous demandons qu'une décision soit prise le plus rapidement possible. Parce que sans décision, tous les projets de notre commune sont gelés. Le choix du tracé impacte directement nos futures réalisations. Ici nous ne pouvons aller plus loin dans notre réseau d'assainissement au risque de le voir détruit ultérieurement. Là, c'est l'école ou la salle des associations qui ne peuvent être construites ne sachant pas où la route passera. Et l'on sait que le temps perdu ne se rattrape jamais. En fait, sur Condat, nous sommes entre le marteau et l'enclume. Entre des besoins locaux et une situation gelée. Alors oui, je suis très favorable à la méthode de concertation lancée par le Conseil général et son Président. On sent une vraie volonté. Rassembler ainsi tous les élus du périmètre concerné, y compris ceux du sud Corrèze, les associations, les socioprofessionnels, en fait toute la population, est une belle ambition de concertation avec un objectif qu'il ne faut pas perdre de vue : permettre au nord du Lot de rejoindre l'autoroute et Brive le plus vite possible. À un moment donné, une majorité se dégagera sur les choix. Il faudra l'accepter et la respecter ».

## RENTRÉE SCOLAIRE

# Petit abécédaire de la rentrée

6 200 jeunes lotois ont repris depuis plus d'un mois le chemin des collèges.

Pour leur offrir les meilleures chances de réussite, le Département ne ménage pas ses efforts.



### A COMME AGENTS

Environ 190 agents du Conseil général travaillent directement pour les collégiens : accueil, entretien des locaux et des espaces verts, maintenance des équipements, restauration scolaire, mise en place de l'informatique, coordination et contrôle des transports scolaires, suivi des travaux dans les établissements... pour un coût annuel de 6 millions €.

### B COMME BÂTIMENTS

Pour chaque collégien lotois, le Conseil général aura investi en 2009, 1 161 € pour les travaux dans les établissements dont il a la charge. 7,2 millions € ont été prévus pour moderniser et équiper les collèges. Un programme de 33 millions € est engagé par le Département en faveur des collèges. Des chantiers importants ont été menés dans les collèges de Praysac, Souillac, Gramat, avec une restructuration exceptionnelle du collège Gambetta de Cahors qui concilie qualité patrimoniale et confort fonctionnel (5,5 millions €).

### C COMME CONSEIL GÉNÉRAL JEUNES

Un nouveau Conseil général jeunes sera élu en novembre 2009, le cinquième depuis 2001. Le Conseil général jeunes réunit 31 collégiens élus et autant de suppléants pour deux ans. Il élabore des projets en réponse aux demandes et aux souhaits des élèves. À son crédit tout récemment : un concours de BD « Changeons de regard sur le handicap » et l'organisation d'un challenge sportif réunissant chaque année environ 500 participants...

### D COMME DOTATIONS

Le Conseil général attribue des dotations à chaque collège pour impulser des activités culturelles, sportives, pour utiliser les gymnases communaux et financer des frais de transports et d'entrées à la piscine. 42 € ont été investis par collégien en 2009 pour l'éducation physique et le programme d'actions culturelles.

### E COMME ÉQUIPEMENT DES COLLÈGES

Chaque année, des crédits sont consacrés au renouvellement ou à l'acquisition du mobilier dans les salles de classe. Cette enveloppe permet aussi de réaliser les petits travaux nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des collégiens (peinture des salles de classe, remplacement de luminaires...).

### F COMME FONCTIONNEMENT

1,3 M€ est consacré au fonctionnement des collèges, soit environ une moyenne de 211 € par élève. Les sommes versées à chaque établissement permettent de payer les principales dépenses à la charge du bud-

get des collèges : chauffage, eau, électricité, entretien général et technique, activités pédagogiques...

## **H** COMME **H**ANDICAPÉS

Le Conseil général met tout en œuvre pour que les élèves handicapés soient accueillis dans de bonnes conditions. Les travaux de restructuration sont conformes aux normes d'accessibilité en vigueur et des équipements spécifiques sont mis à la disposition des élèves handicapés.

## **I** COMME **I**NFORMATIQUE



1,5 million € est engagé sur cinq ans pour assurer un équipement homogène et performant sur les vingt collèges publics. 48 € par collégien auront été investis en 2009, avec l'installation de 460 ordinateurs, 14 serveurs et 53 vidéoprojecteurs. 1 200 ordinateurs sont aujourd'hui en service, soit 1 ordinateur pour 5 à 6 élèves. Pour accéder par Internet à toutes les informations du collège 7 jours sur 7, le projet pédagogique de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) a été déployé en partenariat avec le rectorat dans les collèges de Lacapelle-Marival et de Gourdon. Cette rentrée, c'est au tour du collège de Saint-Céré de bénéficier de cet outil.

## **M** COMME **M**OYENS

Pour les travaux liés à la maintenance ou à l'entretien, chaque collège peut faire appel aux équipes mises en place par le Conseil général, en complément du travail quotidien des personnels. Ces équipes peuvent répondre aux besoins urgents, intervenir sur des travaux programmés et optimiser le nettoyage des locaux.

## **P** COMME **P**RÉVENTION

Les collégiens sont sensibilisés à la conduite des deux roues, notamment avec l'action exemplaire "Cyclo Moto Lot". Par ailleurs, la Prévention routière organise pour les élèves des exercices d'évacuation des cars de transports scolaires. Cette année, pour la première fois, les accompagnateurs ont reçu des formations aux premiers secours.

## **Q** COMME **Q**UALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Pour réduire la facture énergétique des collèges, 2,1 millions € ont été prévus sur quatre ans. Plusieurs chantiers de rénovation de façades sont menés dans un souci environnemental pour renforcer l'isolation. Les collèges de Cajarc, Gramat et Salviac ont déjà bénéficié de ces travaux.

## **R** COMME **R**ESTAURATION SCOLAIRE

Le Laboratoire départemental d'analyses, service du Conseil général, mène des missions de contrôle sanitaire dans les cuisines des collèges pour assurer le suivi de l'hygiène et de la sécurité alimentaire. Il conseille et forme le personnel. Une réflexion est engagée sur l'équilibre alimentaire, la qualité gustative des repas et l'éducation au goût.

## **S** COMME **S**ÉCURITÉ

Pour maintenir un niveau de sécurité optimale, le Conseil général répond sans délai aux observations formulées par les organismes de contrôle lors des visites réglementaires et par les commissions de sécurité. 60 000 € ont été engagés en 2009 pour des travaux liés à la sécurité ou des mises en conformité (extincteurs, frais de vérification...)

## **T** COMME **T**RANSPORTS SCOLAIRES

12 000 élèves, de la maternelle au lycée, empruntent gratuitement les 416 circuits de transports scolaires. Avec un budget annuel de 8,5 millions €, soit 782 € par collégien, le Conseil général s'attache à renforcer la sécurité dans les véhicules, avec la volonté de maintenir le service gratuit pour aider les familles. ■

## RÉFORME

# Les pompiers changent d'échelle

Grâce à un nouvel outil de liaison, les pompiers vont raisonner "département" et non plus "local".  
Efficacité à la clé.

Comment vivre avec son temps, c'est-à-dire en profitant des avancées technologiques au bénéfice de la sécurité des Lotois, tout en plaçant les pompiers au cœur du système dans le respect de contraintes budgétaires bien réelles ? Telle est cette grande ambition sur laquelle s'est engagé le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). D'ici 2011, l'organisation de l'alerte des pompiers du Lot va être totalement revue, afin de gagner plus encore en réactivité et en efficacité.

Aujourd'hui, lorsqu'un sinistre survient, l'appel arrive au Centre Opérationnel du SDIS (CODIS), basé à Cahors. De là, le pompier rattaché au centre d'incendie et de secours situé sur le territoire du lieu du sinistre est prévenu grâce à son "BIP", un petit récepteur sur lequel il peut lire l'alerte en cours. Charge à lui de se rendre à la caserne s'il le peut, ou à défaut, de signaler son indisponibilité avec les moyens dont il dispose.



↑  
Le but de la nouvelle organisation des pompiers est de renforcer l'efficacité des interventions.

Une fois arrivée à son CIS (Centre d'Incendie et de Secours), l'équipe requise intervient avec le matériel demandé. Dans le cas où trop peu de pompiers répondent à l'appel, le CODIS doit alors en solliciter d'autres auprès des centres les plus proches.

### EN ALERTE

Demain, grâce à la réforme de leur outil de transmission de l'alerte et à Antarès - un nouvel outil de transmission compatible et en lien direct avec la gendarmerie, la police, le Samu... - les pompiers

## Paroles d'élus



**Jacques Pouget,**  
président du SDIS,  
conseiller général de Lalbenque.

### La prévention est une priorité

« Il existe à mes yeux trois priorités :

- la prévention. À ce titre les pompiers s'impliquent dans tous les collèges du département, au niveau des classes de 3<sup>e</sup>, afin de les sensibiliser à l'engagement civique.
- les partenariats avec les entreprises. D'une part, nous avons engagé un travail de prévention des risques, d'autre part, nous accompagnons les entreprises afin qu'elles libèrent les salariés pour qu'ils puissent exercer leur volontariat de pompier.

# 190 000 €

C'est le prix moyen d'un véhicule mixte pour les feux urbains et de végétation. Dans le cadre de la départementalisation du parc, à terme, 16 engins de ce type seront achetés.

Actuellement, 305 véhicules sont disponibles dans les 30 centres d'intervention et de secours (nommés autrefois les casernes). Avec la nouvelle organisation visant à mieux rationaliser le parc, le nombre de véhicules baissera de 10 % mais l'efficacité, en matière d'intervention et de gestion des coûts, devrait y gagner sensiblement. Le budget annuel du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), s'élève à 27,4 M€, dont 11,8 M€ pour le fonctionnement. La part du Département s'élève à 5 M€.



pourront être non seulement joints, mais ils pourront également confirmer ou non au CODIS leur disponibilité.

Lorsqu'ils arriveront à la caserne dans le camion ou l'ambulance équipés de GPS, le trajet pour se rendre sur le lieu de leur intervention leur sera automatiquement indiqué sur écran.

Pour autant, dans le cas où des renforts supplémentaires s'imposeraient, Antarès viendra en appui pour solliciter d'autres moyens du département, de façon beaucoup plus rationnelle.

Là est bien le grand changement de ce nouveau mode d'alerte : il ne s'agira plus de fonctionner par commune ou par canton mais de façon globale, en prenant en considération l'ensemble des moyens dont dispose le département, afin de les harmoniser, de les rationaliser, tout en les optimisant.

L'efficacité s'en trouvera alors considérablement renforcée. ■

• *l'adaptation aux contraintes financières des collectivités. Ainsi, le budget 2009 est très mesuré. La modernisation souhaitée, qui doit être perçue comme une aide à une plus grande efficacité au service de la population, passe par l'acquisition d'outils de rationalisation. Le système Antarès en fait partie, la mutualisation de nos engins au niveau départemental aussi, en étroite collaboration avec les hommes du terrain. Nous travaillons avec des gens responsables, un état-major compétent, des élus attentifs : tous les ingrédients sont réunis pour nous adapter à des mutations indispensables ».*

## exemple

### Mobilisation pour sauver un espace naturel

Des murets, des lacs de Saint-Namphaise, des dolines : l'incendie qui a touché le massif de la Braunhie le 31 août dernier a affecté un secteur emblématique du Lot. Un site qui est répertorié Espace naturel sensible (ENS) depuis 2001 et pour lequel le Conseil général a lancé un plan de gestion sur près de 2 600 ha (entre Caniac-du-Causse, Fontanes-du-Causse et Quissac). Le feu a touché le cœur de l'ENS, notamment les abords du circuit d'interprétation de Planagrèze.

**111 pompiers du département ont été mobilisés** sur cet incendie, ainsi que quarante véhicules dont treize camions-citernes feux de forêts, trois camions-citernes grande capacité, un fourgon-pompe-tonne, un poste de commandement... Par ailleurs, trois avions, ravitaillés au pélicandrome de Cahors - Lalbenque, ont procédé à douze largages. Hors frais aériens (ce qui ne sera pas le moindre des coûts au final), **le montant des vacations au sol s'élève à près de 6 000 €** pour circonscrire l'incendie à trente hectares d'un territoire très vulnérable.

Les Espaces naturels sensibles du Lot sont en effet des réservoirs écologiques remarquables mais fragiles. Le programme de gestion et de mise en valeur, mené directement par le Conseil général, y est conduit en partenariat avec les collectivités (communes, communautés de communes, Parc naturel régional) et les acteurs locaux (propriétaires, exploitants, chasseurs, randonneurs, etc.). L'un des objectifs est de rouvrir les paysages et de les entretenir. L'action au sein de cet ENS rejoint la politique de reconquête des espaces impulsée par le Conseil général et qui monte en puissance à travers le département. **Aujourd'hui, près de 1 000 ha sont pâturés dans le département. L'objectif est d'atteindre 4 000 ha.** L'exemple vient de Luzech, où une telle initiative a été mise en place après un incendie en 1998.

## GOURDON

# “Perce-Neige” pousse en Bouriane

Une maison modèle  
pour accueillir les adultes  
handicapés.

**D**es petites unités de 6 ou 7 chambres individuelles, avec un coin repas et une terrasse donnant sur une place égayée par le doux bruit de la fontaine: avec un style architectural superbement bien intégré dans le paysage, la maison Perce-Neige à Gourdon est à taille humaine. Au cours d'une visite dans le canton de Gourdon, Gérard Miquel, président du Conseil général, accompagné du conseiller général Étienne Bonnefond, a pu s'en rendre compte. « *L'objectif est que la vie, ici, ressemble à une vie de famille* », explique le directeur Éric Malfois.

Ce foyer de vie accueille des adultes handicapés mentaux depuis février dernier. Ne pouvant accéder au statut de travailleur handicapé, ils sont orientés vers cette maison de 33 places (dont 12 médicalisées).

Des établissements de ce type existaient déjà dans le Lot, mais avec un nombre de places insuffisant. Le Conseil général a donc décidé la création d'une nouvelle structure. L'association, créée par l'acteur



Lors de la visite du canton de Gourdon, Gérard Miquel, président du Conseil général, a visité la Maison Perce-Neige aux côtés du conseiller général Étienne Bonnefond.

# 14,8

millions € sont inscrits au budget du Conseil général en 2009 pour prendre en charge l'hébergement des personnes handicapées: 1,4 million est réservé à la maison Perce-Neige.



Lino Ventura en 1966 et qui gère une vingtaine d'établissements d'accueil pour personnes handicapées en France, a fait ainsi pousser ce nouveau “Perce-Neige”. Principal partenaire, le Conseil général prend en charge les frais d'hébergement, le handicap étant l'une de ses principales compétences.

### DÉJÀ COMPLET

L'établissement est, d'ores et déjà, complet et occupé principalement par des Lotois (certains ont ainsi pu se rapprocher de leurs familles). Souvent placés dans des IME (Instituts médico-éducatifs réservés aux enfants et aux adolescents), où ils étaient maintenus après l'âge de 20 ans faute de places dans d'autres foyers de vie, ils ont enfin trouvé à la maison Perce-Neige un lieu pensé pour eux et adapté à leur handicap. ■

### + d'infos

Lors de la visite du canton de Gourdon, le président du Conseil général s'est également rendu à l'Ehpad (Etablissement d'hébergement accueillant des personnes âgées dépendantes) de Gourdon (la politique envers les personnes âgées étant du ressort du Conseil général). Cette journée a été également l'occasion de visiter deux entreprises agroalimentaires: la Compagnie du Champignon Sylvestre, implantée au Vigan depuis mars 2009, dans un atelier mis à disposition par la commune, et la société Godard qui est, depuis trente ans, l'un des fleurons du Lot en matière de foie gras.

## Un canton à la loupe

À l'image de chaque canton du Lot, celui de Gourdon est un exemple de la présence au quotidien du Conseil général dans le département. À travers le centre médico-social ou l'espace personnes âgées, 142 bénéficiaires du RSA, 31 assistantes maternelles agréées, 207 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) sont en contact direct avec le Conseil général. Au collège Léo-Ferré, le Conseil général a installé 58 ordinateurs et le réseau informatique a été étendu. Enfin, l'équipe du centre d'exploitation entretient chaque jour le réseau routier départemental.



Le Conseil général du Lot, avec le SYDED et Quercy Energies, animaient un stand « Espace développement durable » le mois dernier, à la foire de Figeac et ont ainsi pu répondre à toutes les questions que se posent actuellement les Lotois sur le sujet.

## ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

# Les élus ont voté

### DYNAMISER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Parce qu'elle préserve l'environnement, le Conseil général veut dynamiser l'agriculture biologique, en pleine expansion sur le département. 140 000 € sont engagés sur trois ans pour structurer la filière et accompagner l'action en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'association LOT AB chargée de promouvoir les projets d'installation ou de conversion en "bio". L'objectif est de faire "adopter" le bio par les professionnels et les collectivités (restauration scolaire) et d'en assurer la promotion.

### LA RÉFORME DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

La loi confie désormais au Conseil général la mission de protéger les adultes "vulnérables", comme il le fait déjà pour protéger l'enfance. L'objectif est de favoriser l'insertion sociale et de limiter le recours à la justice. Le dispositif prévoit un accompagnement social personnalisé pour ceux qui reçoivent des prestations sociales. Il prend la forme d'un contrat entre l'intéressé et le Conseil général avec des engagements réciproques.

### LE SOUTIEN AUX ARTS PLASTIQUES

Le Conseil général aide les artistes à réaliser leurs projets et à valoriser leur travail. Une bourse à la création de 2 000 € vient d'être attribuée à Anaïs Aillet, une jeune artiste plasticienne domiciliée à Concots. Ont été également récompensés, Joana Baco de Figeac, Emilie Lescale, photographe à Puy-brun et Jeffery Stride, peintre à Vers, pour l'aide à la diffusion.

Par ailleurs, 93 nouvelles œuvres d'art contemporain ont rejoint l'artothèque départementale pour un montant de 15 000 €. Ce sont des œuvres de jeunes artistes ou d'artistes émergents (Denis Savary, Marianne Maric, Vincent Mauger...), d'artistes plus confirmés (Zao Wou Ki, Alain Jacquet, Stéphane Calais...) ou qui complètent des ensembles déjà présents dans l'artothèque (José Maria Sicilia, Florian Tiedje...).

### POUR SE DÉPLACER "MALIN"

Un service de transport à la demande vient d'être mis en place à Parnac. Le Conseil général veut développer ce mode de déplacement utilisé en zone rurale, qui profite à plus de 5 000 Lotois, souvent isolés, et qui peut être une alternative à l'utilisation du véhicule personnel. ■

### Cinq nouveaux Espaces naturels sensibles

De nouveaux sites viennent d'être sélectionnés par le Conseil général pour devenir des Espaces naturels sensibles en raison de leur richesse écologique, de leur intérêt paysager ou de leur concentration exceptionnelle de constructions de pierres sèches : le cirque d'Autoire, les caselles de Marcilhac-sur-Célé, le Mont Saint-Cyr à Cahors, le Castrum médiéval de Pestilhac à Montcabrier et le Piage à Fajoles. Les communes concernées étant favorables au projet, la démarche de labellisation peut maintenant commencer.

### textos

### Mieux connaître le patrimoine lotois

Le Conseil général va poursuivre l'inventaire des édifices médiévaux, celui de l'architecture rurale du Lot et entamer l'étude du mobilier religieux des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, dans la soixantaine d'églises situées sur l'itinéraire du GR 65. Rappelons que le Lot est le seul département en France à coordonner tous les financements en matière de patrimoine.

**+ d'infos**

Sur le site Internet du Conseil général dédié au patrimoine, [www.patrimoine-lot.com](http://www.patrimoine-lot.com), un dossier complet est consacré aux pigeonniers dans le Lot : « A tire d'aile : les pigeonniers du Lot ».

**CASTELNAU-MONTRATIER**

# Un pigeonnier échappe à la **ruine**

**Exemple de sauvegarde du petit patrimoine rural.**

« **C**a commence à prendre mine ». Nicole Gardes est heureuse, elle admire le travail de sauvegarde entrepris sur son pigeonnier. À Castelnau-Montratier, dans ce coin reculé du hameau de Lacabrette dominant le Tarn-et-Garonne voisin, son pigeonnier sur pilier (un style caractéristique du Bas-Quercy) faisait vraiment pâle figure. Les piliers penchaient dangereusement, les tuiles étaient prêtes à tomber et des parpaings clôturaient le dessous : « on y avait mis des poules », explique la propriétaire. « C'était une ruine, il aurait pu s'effondrer », poursuit Martial Sevellec, l'artisan qui mène ce chantier de restauration durant un mois et demi.

**AIDE DU CONSEIL GÉNÉRAL**

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil général (11 000 €), dans le cadre du fonds Denieul pour la sauvegarde et la mise en valeur du petit patrimoine (lire page suivante). « *Toute seule, je n'aurais pas pu entreprendre ces travaux* », reconnaît Nicole Gardes.

Le pigeonnier, situé en contrebas de la maison familiale (« *c'est une ancienne seigneurie ; demain, il y aura cinquante ans que j'habite ici* », raconte-t-elle), connaît une nouvelle jeunesse. Charpente, colombage, toiture : tout est revu et redressé. « *Maintenant, ce que je vais en faire ? Je ne sais pas !* », rigole Nicole Gardes. Sans doute admirer ce nouveau pigeonnier, avec en toile de fond un champ de tournesols. Des fleurs qui penchent, mais là, rien de plus normal. ■

## AIDES

# Sauvegarder ce qui fait le charme du Lot

Une vingtaine de projets sont soutenus chaque année par le Conseil général.

**P**igeonniers, moulins, caselles, fontaines, lavoirs, fours à pain, toits en lauzes de schiste : cette architecture traditionnelle est caractéristique du Lot. Si tous ces petits édifices ne sont pas classés monuments historiques, ils participent toutefois à la renommée et à l'attrait du département. Pour sauvegarder ce patrimoine rural, qui a souvent perdu son utilité agricole mais auquel les Lotois sont attachés, le Conseil général accorde des subventions (20 à 50 % du montant HT des travaux selon l'intérêt architectural de l'opération) aux communes, particuliers ou associations qui lancent des travaux.

## UNE ENVELOPPE DE 86 000 €

Le fonds départemental de sauvegarde et de mise en valeur du petit patrimoine, dit fonds Denieul, est doté par le Conseil général de quelque 86 000 € en 2009. Il permet chaque année de financer une vingtaine de projets (sous réserve qu'ils ne fassent pas l'objet d'un usage économique ou d'habitation).



Le projet de restauration du pigeonnier de Nicole Gardes a bénéficié du fonds Denieul.

## 600

C'est le nombre d'édifices qui ont été réhabilités par le fonds Denieul de sauvegarde et de mise en valeur du petit patrimoine ces vingt dernières années. La moitié de ces dossiers concerne des pigeonniers, des caselles et des lavoirs.

Après le dépôt d'un dossier, un architecte du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Lot (CAUE) se rend sur place pour évaluer le projet. Le dossier est ensuite présenté devant une commission spécialisée. ■

## + d'infos

Renseignements sur le fonds Denieul auprès de la direction de l'Éducation et de la Vie locale du Conseil général du Lot (service Culture – Patrimoine historique).  
Tél. 05 65 53 43 11

## la mission du Conseil général du Lot

Ce fonds de sauvegarde a constitué un des premiers engagements forts du Conseil général en faveur du patrimoine. Il a été créé par l'Assemblée départementale dès 1973, sur proposition du préfet Denieul. Depuis, d'autres étapes ont été franchies, tant pour la restauration et la préservation du petit patrimoine rural ou du patrimoine

non protégé, que pour les édifices classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques. De plus, en décidant en 2007 d'expérimenter sur trois ans la gestion des crédits de l'État, le Lot est devenu pilote en matière de patrimoine, au plan national. Il est en effet le seul Département en France à avoir "pris la main" sur cette gestion.

## LECTURE

# Un livre cadeau pour les tout-petits

Le Lot est l'un des trois  
départements retenus pour  
l'opération "Premières pages".

« **T**ous les enfants aiment les livres. Cela met leurs sens en éveil et fait appel à leur imaginaire. Plus tôt on les intéresse aux livres, mieux c'est ». Nicole Amar, responsable de la bibliothèque intercommunale de Figeac, intervient régulièrement à la crèche l'Îlot-Câlin. Avec son panier plein de livres, elle s'assoit sur le tapis, au milieu des bambins. « *Loup y es-tu ?* », commence-t-elle pour captiver son auditoire en culottes courtes.

Ce genre d'intervention se répète dans de nombreux endroits du département. Un véritable travail de fond est mené afin de développer la lecture pour les tout-petits, sous l'impulsion notamment de la Bibliothèque départementale de prêt (BDP), service du Conseil général. Et chaque année depuis 2004, "Croc'Histoires" vient conforter ces actions (prochaine édition en mai-juin 2010).

C'est pourquoi le ministère de la Culture et la Caisse nationale des allocations familiales ont choisi le Lot pour expérimenter



↑  
À Figeac,  
Nicole Amar  
anime la crèche  
avec une séance  
de lecture.

l'opération "Premières pages", destinée à familiariser les enfants avec les livres dès leur plus jeune âge. La Seine-et-Marne et l'Ain ont également été retenus.

### AU PAYS DES HISTOIRES

Le principe est simple : les parents qui ont eu un enfant en 2009 (né ou adopté) se verront offrir "Mon beau soleil", un album inédit de Natali Fortier, accompagné d'un "Petit guide de voyage au pays des histoires".

Environ 1 500 exemplaires seront remis, en mains propres, aux parents à partir du mois de décembre, dans des bibliothèques, des crèches, des relais d'assistantes maternelles... Il s'agit de développer la lecture au sein des familles et de mettre en relation les bibliothèques et les lieux de la petite enfance.

Si l'expérience "Premières pages" est concluante, elle pourrait être développée dans toute la France. Une belle histoire, dont le premier chapitre aura été écrit dans le Lot grâce au partenariat entre la BDP et la Caisse d'allocations familiales. ■

## + d'infos

La Bibliothèque départementale de prêt (BDP) organise, depuis dix ans, des formations à l'intention des bibliothèques sur l'importance du livre chez le tout-petit et la lecture partagée avec l'adulte, sur la création de supports d'animations (tapis, tabliers de lecture...), sur les techniques du récit auprès du jeune public (contes, lectures à voix haute, comptines, jeux de doigts...).

Près de 29 000 albums pour enfants de moins de 6 ans se trouvent dans le fonds de la BDP et circulent dans les bibliothèques. Chaque année, un peu plus de 27 000 € sont consacrés aux acquisitions de livres de fiction pour la jeunesse. Enfin, la BDP met à disposition près de 1 000 albums et 3 tapis de lecture adaptés aux 0-3 ans qui servent plus spécifiquement aux animations petite enfance en bibliothèque.

## Lancement le 8 décembre

L'opération "Premières pages" se déroulera entre décembre 2009 et mars 2010. Les parents d'enfants nés en 2009, ou d'enfants de moins de 3 ans adoptés en 2009, recevront un courrier fin novembre avec la marche à suivre. Une journée de coup d'envoi est programmée le 8 décembre prochain à Cahors. Tous les acteurs du livre et de la petite enfance du département y seront conviés.

# Coup de pouce à l'insertion

En cette période de crise économique, et au-delà de ses différentes actions dans le domaine économique, le Conseil général du Lot reste plus que jamais attentif aux personnes en difficulté. Il accompagne les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active), soutient les différentes actions d'insertion et innove même dans le domaine social en créant Lot Insertion Services.



Du nettoyage de locaux au balisage de chemins de randonnée, les missions des équipes de Lot Insertion Services sont multiples.



## LOT INSERTION SERVICES

# Une passerelle vers l'emploi

**Cette structure sociale innovante, créée par le Conseil général, mène une activité d'insertion à travers différents chantiers.**

À Foncave, près de Luzech : Jérôme, Laurent, Aurélien et Christian, le chef d'équipe, sont affairés au bord de la route. Le but est de poser 3 km de clôture à la demande de l'association foncière pastorale pour protéger 4 ha où paissent les brebis chargées de nettoyer le site et d'éviter les incendies. Hier, la même équipe nettoyait des logements HLM. Demain, elle balisera des chemins de randonnée, débroussillera des bords de route ou procédera au grand nettoyage dans un collège. Polyvalents, ces salariés de Lot Insertion Services (LIS) sont en action depuis fin mars. « Ce ne sont pas des collègues, c'est une famille », s'exclame Laurent.

Lot Insertion Services a été lancé par le Conseil général pour permettre le retour à l'emploi de bénéficiaires de minima sociaux (RSA). « Nous menons de front deux projets : réaliser les chantiers pour nos clients et construire des parcours individuels pour nos salariés », précise Laurence Figeac, directrice de la structure. « Nous recrutons sur la motivation, avec de vrais entretiens d'embauche. Il faut qu'il y ait une réelle volonté exprimée ».

### SUIVI SOCIAL

Ensuite, le suivi social est global et individualisé. Quatre salariés ont déjà été relogés grâce à l'appui de LIS. Des formations ont été assurées, aussi bien sur les connaissances techniques (conduite d'une nacelle, sécurité d'un chantier...) que sur les savoirs de base (cours de français et de maths). Le but est de sortir de la structure au bout de quelques mois pour une formation qualifiante ou un autre emploi. Pour ses salariés, LIS est une passerelle vers le monde du travail. ■



# 3

équipes de Lot Insertion Services travaillent dans le Lot à partir de Cahors et Figeac. 9 personnes sont actuellement employées en CDD à travers des contrats aidés, encadrées par trois chefs d'équipe.

## TÉMOIGNAGE

# « On nous donne notre **chance** »

Jérôme Schneider :  
« Ici, c'est un tremplin  
qui nous aide à nous  
relancer ».



Jérôme Schneider a pu quitter  
la rue grâce à Lot Insertion  
Services.

« J'ai passé quelques mois dans la rue ». Jérôme Schneider, 28 ans, est l'un des premiers salariés de Lot Insertion Services. Les aléas de la vie ont fait qu'il se trouvait à Cahors début 2009, sans domicile fixe. « Je voulais me rapprocher de mes enfants ». C'est à l'accueil de nuit cadurcien qu'on lui a parlé de Lot Insertion Services. Après avoir rédigé un CV et une lettre de motivation, « je me suis présenté, et j'ai eu la chance d'être retenu », sourit-il. Et depuis, pour lui, la vie a changé. « J'ai pu trouver un logement, je suis arrivé à me stabiliser. Ici, c'est un tremplin qui nous aide à nous relancer. On nous soutient aussi pour les papiers administratifs. On nous donne notre chance. Ce n'est que du positif ».

### PERSPECTIVES D'AVENIR

Avec son expérience dans les espaces verts, Jérôme envisage maintenant une formation à l'AFPA autour de la maintenance de bâtiment. Après, pourquoi ne pas travailler dans un camping ? Des perspectives d'avenir, loin de la galère de la rue. ■



### + d'infos

La forme juridique de Lot Insertion Services (LIS) est un EPIC : établissement public industriel et commercial. LIS peut répondre à des marchés d'organismes publics ou privés avec ou sans clause d'insertion professionnelle des publics en difficulté.

Bien entendu, Lot Insertion Services veille à ne pas concurrencer les entreprises ou les associations qui ont déjà fait leur preuve dans le domaine de l'insertion.

LIS est indépendant financièrement du Conseil général. Seule une dotation départementale a permis de lancer la structure. Depuis, telle une entreprise, elle doit générer du chiffre d'affaires. Le bureau de « Lot Insertion Services » est situé à Cahors (Regourd). Tél. 05 65 22 20 44

### Paroles d'élus



**Serge Rigal,**  
vice-président  
du Conseil général chargé  
de la Lutte contre les exclusions

**Des projets professionnels bien tracés** « Six mois après le démarrage de Lot Insertion Services, le travail mené par les équipes est très performant, et bien plus que ce que nous avions prévu. C'est tout à l'honneur des salariés. Et nous avons bien avancé avec eux sur le plan social. 80 % ont déjà un projet professionnel bien tracé. Certains quitteront d'ailleurs bientôt Lot Insertion Services pour intégrer des formations avec des emplois à la clé. Ces premiers résultats nous rendent très optimistes ».

## RSA

# Pour ne pas rester "sur la touche"

**Le Conseil général accompagne les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Exemple à Gourdon.**

**D**epuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, à Gourdon, au centre médico-social (CMS) du Conseil général, Angélique reçoit les nouveaux bénéficiaires du RSA. Elle est l'une des quatre instructrices spécialement recrutées par le Conseil général pour accompagner les allocataires dans leurs démarches administratives.

Pour Didier, qui a rendez-vous aujourd'hui avec Angélique, cette proximité est déjà un gage d'efficacité : « *J'ai dû déposer le bilan de mon entreprise et je n'ai même plus de voiture. L'assistante sociale m'a conseillé d'aller au centre médico-social de Gourdon pour instruire mon dossier* » explique-t-il, « *J'ai pris rendez-vous sur la plateforme téléphonique avant de me faire conduire ici.* » C'est la téléconseillère de la plateforme départementale, autre dispositif installé par le Conseil général pour l'arrivée du RSA, qui a vérifié l'accès aux droits de Didier.

### UNE SITUATION TRÈS DIFFICILE

Très simplement, Didier confie non sans inquiétude : « *Aujourd'hui, je n'ai plus aucun revenu, je suis seul et dans une situation très difficile. J'ai besoin de retrouver un emploi très rapidement* ». En attendant, le Revenu de Solidarité Active lui remettra un pied à l'étrier. Angélique lui explique qu'il sera accompagné dans ses recherches d'emploi par un interlocuteur personnel et unique. Un gain de temps certain, mais surtout l'assurance d'être mieux écouté. D'ailleurs Didier reste confiant « *J'ai été charpentier pendant dix-sept ans à mon compte, alors*



*j'ai de l'expérience...* » Il percevra la prestation dès le mois prochain. Avant de finir l'entretien, Angélique lui rappelle qu'avec le RSA, il s'engage à s'insérer professionnellement et socialement pour ne pas rester "sur la touche".

Ce lundi-là, Angélique aura reçu cinq personnes. Une mission qui fait d'elle le premier maillon des professionnels de l'insertion. ■

### Quelques chiffres à la clé

À ce jour dans le Lot

576 nouveaux allocataires RSA

720 appels reçus par la plateforme Conseil général

735 personnes ont été orientées par le Conseil général

3 769 personnes bénéficient du RSA



Le Conseil général accompagne les allocataires du RSA. Entretien ici au centre médico-social de Gourdon.

### + d'infos

Une question sur le RSA ? Besoin d'aide ?  
Téléphoner au  
05 65 53 46 46  
Les habitants des secteurs de Cahors, Castelnau-Montratier, Lalbenque, Lauzès, Limogne, Luzech, Montcuq, Puy-l'Evêque et Saint-Géry s'adressent directement à la CAF  
(0 820 25 46 10)

Point  
de vue

**Bernadette Mazet, ancienne bénéficiaire du RMI, perçoit aujourd'hui le RSA.**

## « Le RSA viendra compléter mon salaire »

« **D**epuis mon divorce, étant sans voiture, je n'arrivais pas à retrouver un emploi. Mes enfants étant autonomes, je percevais environ 400 € de RMI mais je vivais mal cette situation. Au 1<sup>er</sup> juin, j'ai touché automatiquement le RSA et je me suis engagée à rencontrer la "référente" du Conseil général tous les trois mois. C'est elle qui m'a d'abord trouvé un stage à la maison de retraite de Puy-l'Evêque pour évaluer mes compétences. Elle m'a aussi aidé à construire un projet professionnel. Comme j'étais très motivée pour travailler dans ce secteur, ma "référente" m'a trouvé un contrat avenir à la maison de retraite de Montcuq,



pour 26 heures par semaine. J'ai commencé le 17 août dernier et le RSA viendra compléter mon salaire. Avec un RSA d'environ 100 €, je devrais doubler mes revenus actuels. Pour moi, c'est plus confortable, sans compter que je préfère travailler car je n'ai pas les deux pieds dans le même sabot ! » ■

## 3 exemples

Un célibataire sans enfant travaillant à mi-temps et gagnant 514 € pourra bénéficier d'un RSA de 205 €. Ses revenus mensuels seront donc de 719 €.

Un couple sans enfant, qui perçoit un seul salaire à plein-temps de 1 028 € pourra bénéficier d'un RSA de 182 €. Les revenus du couple s'élèveront à 1 210 €.

Une famille avec deux enfants dont l'un des parents travaille à mi-temps et gagne 514 € par mois pourra bénéficier d'un RSA de 500 €. Ses revenus mensuels seront donc de 1 014 € auxquels il faudra ajouter 123 € d'allocations familiales.

## Le RSA mode d'emploi

Le RSA remplace le RMI (revenu minimum d'insertion) et l'API (allocation parent isolé) et certaines aides comme la prime de retour à l'emploi. Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 25 ans ou avoir des enfants à charge pour les moins de 25 ans.

Le RSA peut se cumuler avec des revenus d'activité. Il implique le respect des droits et des devoirs dans une dynamique vers l'emploi. Il permet de lutter contre l'exclusion et simplifie le dispositif des minima sociaux.

Son montant dépend à la fois de la situation familiale et de l'ensemble des revenus.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du RSA : faites une simulation en ligne sur le site de la CAF, accessible depuis le site du Conseil général : [www.lot.fr](http://www.lot.fr) ou contactez la MSA (Mutualité Sociale Agricole) si vous êtes exploitant agricole ou salarié agricole.

Munissez-vous des revenus de votre foyer et de l'ensemble des prestations perçues.

Pour déposer une demande, il faut compléter un formulaire et le signer, accompagné des pièces justificatives demandées.



Jean-Philippe Rougié bénéficie du prêt d'une voiture pour honorer son CDI de boulanger.

## MOBILITÉ

# « Le véhicule est devenu un outil de travail »

**Auto Insertion Lotoise facilite les déplacements en prêtant voitures et scooters.**

Après plusieurs mois de recherche, Jean-Philippe Rougié vient de décrocher un CDI. Mais ce boulanger résidant à Cahors doit se rendre à Mercuès pour travailler. Or il ne possède pas de véhicule. Et s'ajoute la problématique des horaires atypiques : « *Je commence à 4 heures du matin, et je travaille le week-end* ». Ce jeune homme de 26 ans a donc fait appel à AIL, Auto Insertion Lotoise, qui lui a mis à disposition un véhicule (contre une somme symbolique).

Pour un stage, un entretien d'embauche, des démarches administratives ou un emploi, AIL aide les personnes en difficulté à se déplacer. « *Le véhicule est devenu un outil de travail* », remarque le directeur d'AIL, Jean-Pierre Clair. « *Sans véhicule, pas de travail ; sans travail, pas de véhicule* », répète-t-il. Pour lutter contre cette spirale, AIL pos-

## 950

C'est le nombre de personnes qui ont eu recours aux services d'AIL cette année. Près du double par rapport à 2008.

sède un parc de 33 voitures, 42 scooters, 6 fourgons, 2 minibus dans ses antennes de Cahors, Figeac, Gramat et un point-relais à Saint-Céré. « *80 % de nos adhérents sont pris en charge, notamment par le Conseil général pour les bénéficiaires du RSA* ». Créée en 1996, cette association était la première du genre en France (elles sont au nombre de 70 aujourd'hui). Depuis, les responsables d'AIL sont devenus des experts reconnus de la mobilité.

### MICROCRÉDIT

Et ils ont poursuivi leur action en développant d'autres services : un petit atelier de mécanique à Gramat, la mise à disposition de véhicules aux intérimaires en mission...

Et la mise en place du microcrédit social : 500 à 3 000 € prêtés pour payer un permis de conduire, acheter ou réparer une voiture, financer l'assurance. Jean-Philippe Rougié a d'ailleurs rempli une demande. Pour devenir enfin propriétaire de la voiture qui l'emmènera au fournil chaque jour. ■

## + d'infos

Auto Insertion Lotoise, avenue du Général Leclerc 46000 Cahors. Tél. 05 65 35 29 30 ail46@wanadoo.fr

## la mission du Conseil général du Lot

Ateliers de lutte contre l'illettrisme, stages courts en entreprise, chantiers d'insertion ou suivi de bénéficiaires du RSA ayant un projet de création d'entreprise : ce sont autant d'actions d'insertion soutenues par le Conseil général du Lot à travers des

subventions versées à des organismes partenaires ou à des associations. Au total, pour l'année 2009, le financement par le Conseil général de l'ensemble des actions d'insertion est de l'ordre de 1,7 million €.



Retrouvez les photos de ce chantier école sur [www.lot.fr](http://www.lot.fr) (dans la photothèque, rubrique « tout en images »)

### BÂTIMENT

# Cuzals : un chantier qui fait école

Douze jeunes Lotois sans emploi ont achevé la restauration d'une partie du musée.



### + d'infos

Ce chantier école, qui a été mené à Cuzals, rejoint une attente exprimée lors de l'opération "Lot 2020".

Et plus particulièrement la proposition n°8 qui demandait la transmission des savoir-faire aux jeunes Lotois.

La Mission locale du Lot est au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans.

**Mission locale de Cahors** (siège de l'association et lieu d'accueil)  
420 rue du Président Wilson 46000 Cahors  
Tél. 05 65 20 42 60  
e-mail : mission.locale@lot.mlmidipy.org

Is sont douze, âgés de 18 à 23 ans. Pas ou peu de diplômes, pas de véritable expérience professionnelle, juste des petits boulots par-ci par-là. Durant trois mois, entre avril et juillet dernier, le Conseil général du Lot leur a offert la possibilité de restaurer l'un des bâtiments du musée de Cuzals à Sauliac-sur-Célé : la partie consacrée à l'architecture qui était fermée depuis plusieurs années.

Le musée départemental de Cuzals étant un conservatoire des savoir-faire, il est logique qu'un chantier-école s'y soit déroulé. « Le but était de redonner une dynamique à ces jeunes tout en leur proposant un aperçu des métiers du bâtiment », explique Ahmed Taha, directeur de la Mission locale du Lot, qui a monté et suivi ce projet d'insertion professionnelle.

Maçon, charpentier, couvreur : les stagiaires ont pu approcher une palette de métiers avec plusieurs formateurs de la Chambre de métiers du Lot. Si le Conseil général a pris en charge une bonne part de ce chan-

↑ Ce chantier, une première sur le site de Cuzals, a été une action de formation originale.

tier-école (restauration, logement, matériaux), la région Midi-Pyrénées a financé la partie formation ; l'association AIL (Auto Insertion Lotoise - lire page précédente) est intervenue chaque lundi et vendredi pour le transport entre Cahors et la vallée du Célé (peu de stagiaires avaient un permis de conduire) ; et toute l'équipe a été hébergée à la base des Amis du Célé, au Liauzu tout proche.

### CONTRATS À LA CLÉ

« Les stagiaires ont ressenti une certaine fierté à présenter et à expliquer leur travail aux visiteurs de Cuzals », remarque Ahmed Taha. « Ce chantier leur a redonné confiance, et les a mis en dynamique au niveau professionnel ». Quelques mois après la fin du chantier école, le bilan est positif : plus de la moitié des stagiaires ont décroché des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation dans des entreprises du bâtiment. Pour les autres, les projets d'insertion sont bien engagés. ■

# Réforme des collectivités locales : l'inquiétude demeure !

Ce sera le grand débat politique de la rentrée. La réforme des Collectivités locales voulue par Nicolas Sarkozy va remodeler profondément le paysage politique français.

Faut-il craindre la suppression du Département, couche intermédiaire du "millefeuille" administratif à alléger ? Peut-être.

Pourtant, c'est bien la perspective d'un Département transformé en coquille vide que redoutent - et rejettent - les élus.

Rappelons que la vocation même des Départements est la solidarité entre les personnes et l'équilibre des territoires. Demain, le projet de réforme des Collectivités et la suppression annoncée de la taxe professionnelle mettront en péril cet équilibre.

Dans cet avant-projet de loi, les contradictions s'accumulent :

- les Collectivités seraient trop dépensières, pourtant, il leur est demandé de s'engager sans limite dans l'effort de relance économique !
- les Collectivités compteraient trop de person-

nels, pourtant, il leur est demandé de recruter rapidement des jeunes, bien souvent dans le cadre de contrats précaires...

- les Collectivités se mêleraient de tout, pourtant, il leur est demandé de cofinancer de plus en plus d'actions (participation au financement de la LGV - Ligne à Grande Vitesse - par exemple...).

Ces principes posés, intéressons-nous maintenant au statut et au rôle des futurs Conseillers territoriaux qui remplaceraient les actuels Conseillers généraux et régionaux.

Conformément aux propositions du rapport Balladur, le texte prévoit que « *les Conseillers territoriaux siègent au Conseil général de leur département d'élection et au Conseil régional de la région à laquelle appartient leur département d'élection* ». Selon les dernières informations dont nous disposons (Congrès de l'Association des Départements de France - 1<sup>er</sup> septembre 2009), ce texte donne peu de précisions sur le mode de scrutin qui sera retenu.

Mais au-delà même de cette problématique, on

peut s'interroger sur les difficultés qu'éprouveront ces nouveaux élus dans l'exercice de leur mission de proximité et de solidarité sociale. Pourront-ils toujours répondre, comme ils le font actuellement, aux attentes des citoyens qui les auront élus ? Sachant qu'à l'heure actuelle, on est élu dans un canton pour exercer une politique de proximité, et dans une région, pour travailler sur des équipements structurant le territoire, le couplage de ces deux Collectivités sur le seul mandat d' élu territorial ne semble pas être la meilleure solution à retenir. Et de plus, cela ne risque-t-il pas d'entraîner à terme la dilution d'une de ces Collectivités. Il convient de préciser que les Présidents des Conseils généraux, toutes tendances politiques confondues, s'opposent à la création de ce nouveau statut de Conseiller territorial. Chacun s'accorde sur la nécessité de réformer et se dit prêt à faire des expérimentations mais pas à n'importe quel prix et surtout pas au détriment de ses concitoyens... ■

**Les Élus de la Majorité départementale**

## Les territoires dessinent la France de demain

L'ambitieuse réforme des collectivités territoriales propose de créer un nouveau mandat, celui de conseiller territorial, à l'horizon 2014. Celui-ci viendra remplacer les actuels conseillers généraux et conseillers régionaux.

Pourquoi aujourd'hui repenser notre organisation locale ?

Le constat est clair : un nombre trop élevé de collectivités territoriales ; un maillage dense et trop complexe ; un héritage historique qui n'a plus de réalité. À cela s'ajoutent aujourd'hui d'autres structures d'intervention : syndicats divers, communautés de communes, pays... d'où la nécessité de repenser cette distribution et les mandats locaux ; une nouvelle organisation plus pertinente pour mener à bien des projets structurants et développer une politique plus volontariste d'aménagement local.

Nous le voyons bien, tout pousse à la réforme. D'après le projet de loi, tel que proposé, comment appréhender ce que pourrait être ce nouvel élu territorial ?

D'abord, son identité : elle découlerait d'un nouvel espace sur lequel reposerait son élection. En ce sens, il nous faut être très attentif à ce qu'il soit un élu de terrain. L'objectif doit être de mieux prendre en compte toutes les réalités d'un territoire, notamment celui situé en zone rurale. De plus, il est envisagé que cet élu ait une dimension départementale et régionale. Il nous faudra être vigilants à ce qu'il puisse disposer d'outils nouveaux.

À cela il faut ajouter que la représentativité de l' élu est d'abord une affaire d'homme. Aussi nous voulons dire tout notre attachement à cela en ne souhaitant pas privilégier l'unique scrutin de liste.

Un autre atout important pour l'avenir de nos territoires ruraux réside dans le renforcement des intercommunalités. Il n'y a plus de doute, elles occupent désormais une place privilégiée dans les décisions locales. À l'avenir, les communautés de communes sont appelées à se structurer autour d'un périmètre encore plus cohérent. Force est de constater qu'elles se sont souvent constituées en se calquant sur les frontières cantonales, limitant ainsi leur capacité d'initiative et d'intervention.

C'est pourquoi l'objectif de la réforme est aussi de chercher à rationaliser et achever la carte des intercommunalités. Par ailleurs, afin de renforcer l'expression démocratique de celles-ci, la réforme propose des conseillers communautaires, véritables décideurs locaux, élus directement par la population.

Penser le futur n'est pas aisé, tout particulièrement dans les périodes de changement. Plus que jamais faisons preuve de courage et sachons désirer l'avenir. ■

**Groupe SE - DVD**

Sur la zone "La poussie", autour du stade de Gourdon,  
des initiations en tout genre...

→  
Le rugby,  
un sport d'équipe  
pratiqué par  
tous dans le  
département.



## Un coup d'envoi réussi

Plus de 800 visiteurs, scolaires et grand public, des démonstrations de disciplines sportives, des initiations variées proposées aux écoliers et aux collégiens... Bienvenue à la première édition de la Fête départementale des sports, organisée à Gourdon, les 18 et 19 septembre dernier.

Petits et grands ont découvert la diversité des sports lotois présentés par les trente six comités sportifs : ateliers rugby, football, judo, karaté, badminton, tennis ou basket, simulateur de pêche, escalade sur blocs, démonstration de VTT Trial, etc.



Le karaté utilise toutes les possibilités qu'offre le corps humain en matière d'autodéfense.

L'éducation physique dans le monde moderne (EPM) met la gymnastique à portée de tous.



Un rendez-vous préparé par le Conseil général, en partenariat avec la Mairie de Gourdon, les Comités départementaux sportifs et leurs bénévoles, l'Inspection de l'Education Nationale, le Collège Léo-Ferré, et Kheops Organisation. ■



Avec l'escalade, on apprend aussi à prendre confiance.



## Christian Delpech, bonne pâte

Ancien boulanger-pâtissier à Rocamadour, Christian Delpech, 63 ans, enfant des vallées de l'Ouyse et de l'Alzou, est le plus heureux des hommes.



**R**ocamadour? La vallée de l'Ouyse? Celle de l'Alzou?

Après avoir arpenté durant 63 ans tous les secrets de ces sites-bijoux, après les avoir dégustés, Christian Delpech ne sait toujours pas ce qu'il préfère : il adore tout autant les marches usées du grand escalier de Rocamadour que la magie de la résurgence de Saint-Sauveur. Christian Delpech est toujours resté le petit "Marcel" de la "Gloire de mon père", à la sauce lotoise : lui aussi, il a porté la musette, lui aussi a embrassé la nature de ses bras

d'enfants. Et il continue, avec la même sincérité, la même naïveté intelligente, la même sensibilité. « On ramenait des brochets. Aujourd'hui, il n'y en a plus du tout », regrette le meilleur avocat de l'Espace naturel sensible de l'Ouyse et de l'Alzou. « Je connaissais tous les coins et recoins de ces vallées. Je souhaite, sincèrement que tous les gamins puissent vivre ce que j'ai vécu. Nous faisons de belles cabanes, entre les troncs de chêne, des branches de noisetiers et de la mousse. Du matin au soir, nous vivions ainsi, immergés dans la nature ».

### J'aime...

**Un peu :**

le sport

**Beaucoup :**

l'amitié, les gens, la nature

**Pas du tout :**

que la rue de Rocamadour ne soit plus celle de mon enfance

**À la folie :**

mes enfants, je vis pour eux

Avec la même passion, Christian raconte le Rocamadour de son enfance, on parcourt avec lui la rue principale du village. Celle qui était alors encombrée de bouchers, de boulangers, de pèlerins, de cris joyeux.

Le boulanger a créé et développé une entreprise artisanale de gâteaux aux noix. Il a aussi lancé, avec moins de réussite, un musée du jouet ancien automobile, une passion d'enfance.

### BONS CONTACTS

« Je me sentais toujours en vacances. Parce que toute la vie, j'ai côtoyé à Rocamadour des gens du monde entier. Je ne voyageais pas : les voyageurs venaient à moi et je n'ai

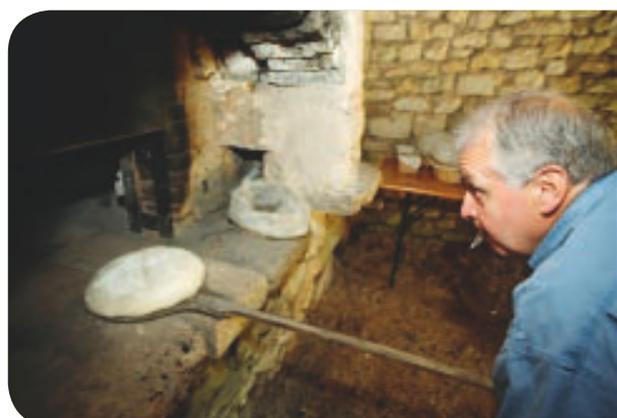


Christian Delpech, au milieu de l'équipe des Espaces naturels sensibles du Conseil général, a lancé le four de Saint-Sauveur.

*toujours eu que de bons contacts avec les gens* », se souvient-il.

Aujourd'hui retraité, Christian prolonge ses "vacances" avec gourmandise. Il vit pour ses filles, Corinne, propriétaire du café-théâtre "Côté Rocher" et Catherine, propriétaire de l'hôtel "Les vieilles tours". Le sens du commerce et plus encore la passion du contact avec les gens en héritage.

« *Regardez ce vert ! Je ne m'en lasse pas* ». Le regard bleu émerveillé de Christian Delpech est plongé dans la résurgence de Saint-Sauveur. Entre Rocamadour, l'Ouyse et l'Alzou, Christian prend tout, avec bonheur et gourmandise. ■



## « Pour faire du bon pain... »

Christian Delpech a mis la main à la pâte, bénévolement, pour lancer le nouveau four de Saint-Sauveur, construit dans les règles de l'art par l'équipe des Espaces naturels sensibles du Conseil général du Lot. Il est ainsi sollicité soit pour relancer un vieux four réhabilité, soit pour en inaugurer un. Un four se dompte, s'adopte. Il faut apprendre à le connaître. « *On sent effectivement un réel regain d'intérêt pour les vieux fours à bois. Il y a une culture du bon pain traditionnel dans le Lot. La pâte, c'est quelque chose de vivant. Tout ne peut être automatisé dans la boulangerie. Si, durant ma carrière, j'ai arrêté la boulangerie au profit de la pâtisserie, c'est parce que faire du pain, avec les technologies actuelles, devenait banal. Le boulanger doit admettre que pour faire du bon pain, il faut du temps : cinq heures minimum pour faire lever la pâte. Et puis rien ne vaut la farine de meule* », assure le maître boulanger.

\*  Pour les Espaces Naturels Sensibles (ENS)  
Réservation obligatoire au 05 65 53 40 00  
8 heures à 18 heures du lundi au vendredi

**16 octobre**

**Concert Ravel**

Cahors – Auditorium

• Rens. 05 65 30 18 16

**16 et 17 octobre**

**Baro d'Evel CIRK Cie (cirque)**

Figeac – Chapiteau

• Rens. 05 65 34 24 78

**17 octobre**

**« Les Motets » de Monteverdi**

Direction Rolandas Muleika

Prayssac – Église

• Rens. 05 65 20 60 30

**Mistinguett, Madonna et moi**

de et par Caroline Loeb (chanson)

Saint-Céré – Théâtre de l'Usine

• Rens. 05 65 38 11 85

**18 octobre**

**Les Motets » de Monteverdi**

Direction Rolandas Muleika

Lalbenque – Église

• Rens. 05 65 20 60 30

**20 octobre**

**« Fatma » (théâtre)**

Cahors – Théâtre

• Rens. 05 65 20 88 60

**22 octobre**

**Café Slam Éric Cartier et Enterré sous X**

Cahors – Les Docks

• Rens. 05 65 22 36 38

**24 octobre**

**Histoire de la navigation sur la Dordogne**

 ENS Couasne de Floirac\*

**24 et 25 octobre**

**Fête du Safran du Quercy**

Cajarc

**26 octobre**

**Fête de la noix**

Thégra

**30 octobre**

**Punish Yourself / Basement / Casualty**

Cahors – Les Docks

• Rens. 05 65 22 36 38

**Céline Villalta – Manu Galure (chanson)**

Capdenac-Gare – Salle Atmosphère

• Rens. 05 65 34 24 78

**31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre**

**Les deux jours de Montcuq (Endurance équestre)**

• Rens. 05 65 22 94 04

**30 au 8 novembre**

**Festival des Mémoires « Histoires Complexes, la Retirada »**

Cahors – MJC

• Rens. 05 65 53 20 65

**6 novembre**

**Kurt Weill: de l'Allemagne aux USA, de Brecht à Broadway... (chant, piano)**

Souillac – Salle St Martin

• Rens. 05 65 38 11 85

**7 novembre**

**Susana Asquinezzer (récits musique)**

Cajarc – Salle des fêtes

• Rens. 05 65 34 24 78

**Kurt Weill: de l'Allemagne aux USA, de Brecht à Broadway... (chant, piano)**

Saint-Céré – Théâtre de l'Usine

• Rens. 05 65 38 11 85

**10 novembre**

**« La Chapelle-en-Brie » (théâtre)**

Cahors – Théâtre

• Rens. 05 65 20 88 60

**11 novembre**

**Salon des Collectionneurs**

Cahors – Espace Valentré

**13 novembre**

**« Mourir à Madrid » (ciné, lectures, concerts)**

Figeac – Salle Balène

• Rens. 05 65 34 24 78

**Les Khod Breaker / Selector Jah Youth**

Cahors – Les Docks

• Rens. 05 65 22 36 38

**Concert musique de chambre**

Cahors – Auditorium

• Rens. 05 65 30 18 16

**18 au 21 novembre**

**Le Village des Sciences**

Cahors – Espace Clément-Marot

• Rens. 05 65 22 28 14

**20 novembre**

**« La Flûte enchantée »**

Cahors – Théâtre

• Rens. 05 65 20 88 60

**20 au 22 novembre**

**Tournée des Bistrots de Pays**

• Rens. 05 65 34 24 78

**21 novembre**

**Chantier d'initiation à la construction en pierres sèches**

 ENS Couasne de Floirac\*



**EXPOSITION**

Quand **Zadkine** rendait hommage à Van Gogh

Le musée Zadkine aux Arques accueille du 12 septembre au 30 décembre 2009 une sélection de photographies illustrant le travail de Zadkine réalisé en hommage à Van Gogh (des photographies de Marc Vaux et Daniel Frasnay). Entre 1955 et 1960, Zadkine a créé plusieurs sculptures : pour la tombe de Van Gogh à Auvers-sur-Oise ou pour le monument, dédié à Vincent van Gogh et son frère Théo, dans leur ville natale de Groot-Zundert. Pour ces œuvres, Zadkine s'est nourri de l'artiste néerlandais à travers ses lettres, ses peintures, sa vie, trouvant entre lui et le peintre des correspondances affectives, émotionnelles et artistiques. L'exposition est proposée par le Conseil général du Lot en partenariat avec le musée Zadkine de Paris. ■

Ouverture tous les jours  
sauf lundi et jours fériés :

Jusqu'au 31 octobre,  
de 10 heures à 13 heures,  
et de 15 heures à 19 heures.

Du 2 novembre au 30 décembre,  
de 14 heures à 18 heures.

Tél. 05 65 22 83 37



→ Retrouvez la vidéo sur [www.lot.fr](http://www.lot.fr)

**21 novembre**

**Quartet d'Émile Parisien (jazz)**

Saint-Céré – Théâtre de l'Usine

• Rens. 05 65 38 11 85

**Abd Al Malik**

Figeac – Espace F. Mitterrand

• Rens. 05 65 34 24 78

**26 novembre**

**Zaza Fournier (musique)**

Cahors – Théâtre

• Rens. 05 65 20 88 60

**27 novembre**

**Mass Hysteria / La Raya**

Cahors – Les Docks

• Rens. 05 65 22 36 38

## INFOS ADDA DU LOT

Renseignements et réservations :  
05 65 20 60 30 / [www.adda-lot.com](http://www.adda-lot.com)

### Stages

L'ADDA du Lot organise un stage de théâtre autour de la mise en scène et de la direction d'acteurs, avec Fabien Bergès, qui dirige la compagnie Humani Théâtre, près de Béziers.

Première session les 7 et 8 novembre 2009 au théâtre de Cahors. Une deuxième session se déroulera en janvier 2010. Tarif: 60 € pour les 2 sessions (limité à 15 personnes).

Également, un stage de chant sur la technique vocale se déroulera le samedi 5 décembre 2009 (de 14 h à 18 h) aux Docks de Cahors, avec François Doremus, auteur, compositeur, interprète, multi-instrumentistes. Tarif: 10 €. ■

### Pour les organisateurs de spectacles

Vous êtes une association, une collectivité locale, vous organisez occasionnellement des spectacles ou portez un projet culturel, l'ADDA vous propose des journées d'information, en partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy. Prochainement:

- Employeurs et employés du spectacle vivant: nouvelles réglementations / intermittence / bénévoles / amateurs, le 17 octobre à Lalbenque, maison communautaire (9h30 à 17h30).
- Communication et promotion auprès du public et de la presse, le 21 novembre à Soulomès, la Grange du Causse (9h30 à 17h30). ■

## Danse et Continents Noirs

Voici les premiers temps forts d'un projet développé avec la compagnie de danse James Carlès dans tout le Lot, d'octobre 2009 à mars 2010.

Jeudi 29 octobre: master-class de danse avec James Carlès accompagné par des musiciens (14 h à 17 h, salle de danse espace Caviolle à Cahors). Puis conférence de 18 h à 20 h, foyer du théâtre de Cahors, avec James Carlès, Theodore Jamison et Mary Whaite, sur les grands pionniers de la danse afro-américaine. ■

Également: exposition « Danses Noires / Blanche Amérique », du 25 novembre au 19 décembre au théâtre de Cahors. Entrée libre.

### Bal théâtral

L'ADDA du Lot, en partenariat avec l'Usine à Kroquettes, propose un « bal théâtral », le samedi 7 novembre à 20 h 30. L'endroit, tenu secret, est révélé au 05 65 20 60 30. Fabrice Melquiot et Marion Aubert, jeunes auteurs de théâtre, viendront passer deux journées d'écriture dans les bars de plusieurs villages du Lot. Ils y écriront des scènes théâtrales, rencontres ou ruptures, avec comme contrainte un morceau de musique à danser. Ensuite ces scènes seront jouées durant le bal littéraire. ■

## PEINTURE Kees de Goede: à découvrir

Journaux peints, impressions numériques de ciels nocturnes et installations de sculptures en fonte d'aluminium dorées à l'or et en verre: Kees de Goede expose jusqu'au 24 décembre au centre d'art contemporain Georges-Pompidou à Cajarc. Kees de Goede peint depuis de nombreuses années. Il est un artiste reconnu dans son pays, la Hollande, mais peu connu à l'étranger et notamment en France où il vit pourtant une partie de l'année, dans le nord Aveyron. ■

Du mardi au dimanche de 14 heures à 18 heures. Entrée libre.  
Tél. 05 65 40 78 19 [www.magp.fr](http://www.magp.fr)

## DVD

### Laval-de-Cère, mémoire d'un territoire

Le documentaire de Marc Guiochet, « Laval-de-Cère, Mémoire d'un territoire », est disponible en DVD. À partir de paroles d'anciens ouvriers de Péchiney, d'habitants du village de Laval-de-Cère et d'images d'archives, le film raconte l'histoire de l'usine, de sa fermeture en 1986 et des conséquences pour ce territoire. Pour ce film, Marc Guiochet a été lauréat en 2006 du concours de scénario de film court organisé par le Conseil général du Lot. Le DVD comprend le documentaire, trois courts métrages et un livret de Gérard Gasselin. Vente du DVD (20 €) dans les offices de tourisme de Saint-Céré, Beaulieu-sur-Dordogne, Bretenoux, à la mairie de Laval-de-Cère. Par courrier: envoi du chèque à Adicom, Clamagirand, 15150 Glénat. Et sur [www.artzimut.fr](http://www.artzimut.fr) qui annonce aussi les dates de projections du film dans certains cinémas du département. ■

Tél. 05 65 38 07 99

## LIVRE

### Les 25 ans des Rencontres cinéma de Gindou

Les Rencontres cinéma de Gindou ont fêté leurs 25 ans cette année. À cette occasion, un livre retrace l'aventure de ce festival de cinéma atypique, à travers archives, entretiens, témoignages, photos... ■

Prix: 28 € (+ frais de port: 4,50 €), éditions Tertium. Disponible en librairie. Et pour le commander, rendez-vous sur le site [www.gindoucinema.org](http://www.gindoucinema.org)  
Tel: 05 65 22 89 99



# Zadkine

## Hommage à Van Gogh



Photographies de D. Frasnay, M. Vaux et L. Czigany,  
illustrant le travail de création du sculpteur Zadkine  
en hommage à Van Gogh

**Musée Zadkine - Les Arques - Lot**  
**12 septembre - 30 décembre 2009**

05 65 22 83 37 - Ouvert tous les jours sauf lundi et jours fériés  
jusqu'au 31/10 de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h • du 2/11 au 30/12 de 14 h à 18 h